

De nombreux textes législatifs dans le champ de l'action sociale et médico-sociale affirment le droit à la participation des « usagers » et prévoient leur prise en compte dans les différentes procédures ou instances. Rechercher l'adhésion et la participation de la personne accompagnée à un projet qui la concerne offre l'occurrence d'une relation dynamique ouvrant la porte à l'échange, au partage en vue de soutenir son choix.

Cette dynamique exige une capacité de la part de l'intervenant à se remettre en cause. Il sera attendu qu'il repère et évalue les possibilités, les facilitateurs, les problèmes de façon concrète. Cette démarche a pour finalité d'aider la personne à comprendre le processus dans lequel elle est engagée au regard de sa propre vie et de ses désirs afin qu'elle soit en mesure de prendre les décisions opportunes au regard de sa situation.

En la matière, il ne peut y avoir de réponse toute faite, chacun devra alors faire avec l'incertitude et, surtout accepter de changer de posture. Le travailleur social devra savoir « lâcher prise », c'est-à-dire qu'il est attendu qu'il abandonne de son pouvoir, prenne des risques pour laisser place à l'autre, ceci introduisant de nouveaux modes de relation, plus égalitaires et créatifs.

Voici quelques axes de réflexion qui seront abordés pendant cette journée.

Cette journée concerne les étudiants des filières :

- Accompagnant Éducatif et Social
- Assistant Familial
- Assistant Soins en gérontologie
- Conseiller en Économie Sociale Familiale
- Moniteur Éducateur
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

Elle est également ouverte aux professionnels en fonction des places disponibles.

Renseignements et inscriptions pour les professionnels :

IRTS de Franche-Comté

Marjorie AMANI ou Patricia SIOURD

Tél. 03 81 41 61 37 ou 03 81 41 61 12

marjorie.amani@irts-fc.fr

patricia.sourd@irts-fc.fr

LA PARTICIPATION DES USAGERS

MARDI 12 MARS 2019

IRTS de Franche-Comté

AMPHITHÉÂTRE CLAUDE-NICOLAS LEDOUX

PROGRAMME

8H30 • 9H00

Accueil des participants - émargements

9H00 • 9H15

Ouverture de la journée par **Patricia CHAUVEZ-SIOURD**, Responsable du pôle Accompagnement et Aide à la Personne, IRTS de Franche-Comté

9H15 • 10H30

Stéphane SOSOLIC, Psychologue clinicien

« Les associations, les GEM et les Maisons Relais »

10H30 • 10H45 - PAUSE

10H45 - 12H00

Mickaël BALANDIER, Juriste et docteur en droit public

« Participer à, participer de... Variations »

13H30 • 14H45

« Humapsy, pour une psychiatrie émancipatrice »

La psychiatrie publique de secteur que les membres fondateurs de l'association Humapsy ont rencontrée, est inspirée de la psychothérapie institutionnelle.

Parmi ses principes essentiels: « soigner l'institution pour qu'elle puisse être soignante » et la participation des patients aux décisions quotidiennes dans les différents lieux de soin, grâce aux « clubs thérapeutiques ». Par ailleurs l'association Humapsy témoignera de ses actions pour se faire entendre et comprendre du plus grand nombre, ainsi que de sa participation à la démocratie sanitaire.

14H45 • 15H15 - PAUSE

15H15 • 16H30

Projection du film *« Tendre Héritage »* AHS-FC en présence d'un membre de la direction de l'association

TARIFS

- Professionnel : 20 €
- Etudiant hors IRTS, adhérent ARTS, demandeur d'emploi : 10 €

INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL

1 rue Alfred de Vigny - BP2107
25051 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 41 61 00
Fax : 03 81 41 61 39
Courriel : irts-fc@irts-fc.fr